

Autour du Pacte mondial des Nations Unies

L'ISR actif



MELCHIOR DE MURALT,
trésorier de la
Fondation Guilé,
associé gérant, de Pury
Pictet Turretini & Cie SA

Au-delà de l'exclusion et du «best-in-class»: une nouvelle approche de l'Investissement Socialement Responsable qui s'apparente au private equity.

Initié par les Nations Unies en 2000, le Pacte Mondial (*UN Global Compact, UNGC*) est un traité auquel ont volontairement souscrit plus de 3'000 entreprises convaincues que la mondialisation ne peut réussir que si elle s'accompagne d'une **croissance équitable**. Bénéficiant du soutien de l'ensemble des gouvernements – et tout particulièrement de la Confédération suisse –, il porte sur dix principes touchant aux droits humains, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption (*voir encadré ci-dessous*). Chaque année, les entreprises signataires doivent faire un rapport aux Nations Unies sur les progrès accomplis en lien avec ces principes. Celles qui ne jouent pas le jeu sont exclues, tandis que les entreprises pionnières renforcent leur position de leaders dans leur industrie, diminuent leur risque opérationnel et augmentent leurs opportunités commerciales.

Les 10 principes du Pacte Mondial

Le Pacte Mondial engage les dirigeants des entreprises à «embrasser, promouvoir et faire respecter» un ensemble de dix valeurs fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Ces dix principes sont inspirés de la déclaration universelle des droits de l'homme, de la déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail (Organisation internationale du travail), de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Droits de l'homme

1: Les entreprises doivent promouvoir et respecter les droits de l'homme reconnus sur le plan international; 2: Les entreprises ne doivent pas se faire complices de violations des droits fondamentaux.

Normes de travail

3: Respect de l'exercice de la liberté d'association et reconnaître le droit à la négociation collective; 4: Élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire; 5: Abolition effective du travail des enfants; 6: Élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession.

Environnement

7: Promouvoir une approche prudente des grands problèmes touchant l'environnement; 8: Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables; 9: Encourager la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10: Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

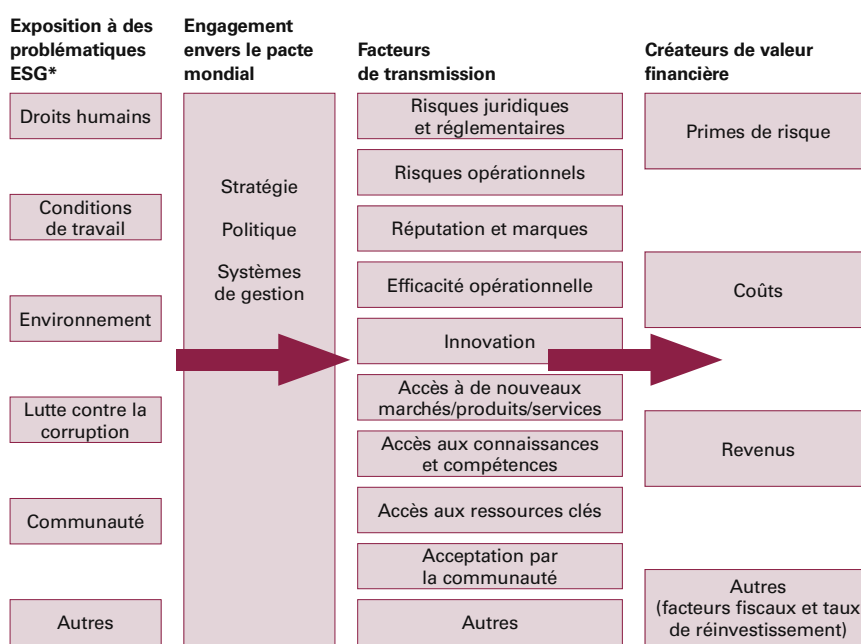
Une stratégie d'accompagnement

En tant que partenaire de l'UNGC, la fondation Guilé (*voir encadré, page suivante*) s'est associée à un nouveau fonds socialement responsable d'actions d'entreprises européennes qui, par leur signature du pacte, se sont engagées à ouvrir la voie dans le domaine de la responsabilité sociale (*corporate social responsibility, CSR*). Par une activité de conseil auprès du fonds, la fondation souhaite contribuer à déplacer les enjeux de CSR au sein des entreprises sélectionnées, du département des relations publiques vers les centres de décision stratégiques – direction générale et conseil d'administration. En s'engageant en tant qu'actionnaire responsable, la fondation vise à créer de la valeur tant pour les investisseurs du fonds que pour la société dans son ensemble, objectif qu'elle réalise en aidant les entreprises en portefeuille à saisir toutes les opportunités qu'implique leur engagement en tant que signataires du pacte mondial.

Un exemple illustre, à lui seul, parfaitement le rôle de la fondation. Chaque année dans le monde, parmi les quatre milliards d'individus qui vivent en

La chaîne de valeurs de la responsabilité sociale de l'entreprise

Soutenir la croissance – limiter les risques



* environnementales, sociales et de gouvernance

dehors de l'économie mondialisée, plus de 100 millions de personnes tombent au-dessous du seuil de pauvreté du fait de problèmes de santé et de l'absence de toute forme de mutualisation des risques dans

ce domaine. Le fonds est actionnaire d'une compagnie d'assurance internationale qui possède un pôle santé très développé. La fondation a approché cette entreprise en lui proposant de l'assister dans l'établissement d'une stratégie commerciale à long terme dans le domaine de la micro-assurance. Parallèlement, mais toujours dans cette perspective, elle a su s'associer à une grande entreprise pharmaceutique particulièrement concernée par cette grave problématique sociale. De fait, afin de renforcer sa durabilité commerciale, cette société souhaite favoriser – à travers sa propre fondation d'entreprise – l'entrée de grands acteurs de l'assurance dans ce nouveau marché en offrant non seulement son expertise technique dans ce domaine, mais également un soutien financier.

Toujours sous l'égide de la fondation Guilé, un grand réassureur s'est proposé d'accompagner ce processus avec des solutions innovantes en matière de réassurance. L'intervention de la fondation permettra de renforcer l'impact social de cette assurance internationale. Celle-ci pourra développer, dans des conditions optimales, une nouvelle compétence stratégique dans un marché en forte croissance – du fait de la mondialisation accélérée –, créant par là même une valeur tangible pour ses actionnaires et pour la société dans son ensemble.

Un autre projet actuellement en cours est le développement de micro-stations d'épuration d'eau avec l'une des entreprises en portefeuille. Dans ce cadre, le rôle de la fondation consiste à faciliter un transfert de savoir-faire venant d'une équipe spécialisée des Nations Unies et d'aider l'entreprise en question à lancer une nouvelle ligne de produits. Celle-ci représente non seulement un potentiel commercial important, mais également une avancée en matière sanitaire dans de nombreuses régions urbaines défavorisées.

Une philanthropie... d'entreprise

L'approche dynamique de ce nouveau fonds se distingue délibérément de celle traditionnellement adoptée par les investissements socialement responsables, axée sur une méthode d'exclusion et de notation sociale et environnementale. Dans la

«Quatre milliards d'individus vivent en dehors de l'économie mondialisée et, chaque année, plus de 100 millions de personnes tombent au-dessous du seuil de pauvreté.»

«La mondialisation ne peut réussir que si elle s'accompagne d'une croissance équitable.»

poursuite de sa mission, la fondation Guilé offre en effet aux entreprises en portefeuille un ensemble de services très concrets et à forte valeur ajoutée (*voir encadré «Coacher pour mieux développer»*).

Dans le domaine, certes limité mais souvent décisif, de la responsabilité sociale de l'entreprise, l'objectif du fonds est, comme dans une approche d'investissement en *private equity*, de se comporter en actionnaire créateur de valeur et d'influencer la stratégie des entreprises dans lesquelles il est investi. La palette de services proposés par la fondation a pour but de créer, avec le management des entreprises en portefeuille, un partenariat solide et un climat d'empathie susceptibles d'être des catalytes en matière d'investissements sociaux à forte valeur ajoutée. L'initiative ambitieuse de la fondation Guilé complète et renforce les approches en matière d'investissement responsable. Elle permet à des investisseurs soucieux d'exercer leur responsabilité d'actionnaire de contribuer activement au développement d'un monde meilleur. ■

Pour plus d'informations sur la fondation Guilé et sur l'Engagement Team: www.guile.net
Pour plus d'informations sur le Guilé European Engagement Fund: voir page 49.
Le site du Pacte Mondial: www.globalcompact.org

Coacher pour mieux développer

Evaluation des progrès accomplis

Les entreprises signataires du Pacte Mondial (*UN Global Compact, UNGC*) se sont engagées à produire un rapport annuel sur les progrès accomplis, comprenant notamment une description des mesures prises. Chaque entreprise en portefeuille reçoit de la part de la fondation Guilé un rapport d'évaluation qui mesure les performances réalisées.

Séminaires stratégiques

Afin de valoriser les résultats du rapport d'évaluation, la fondation propose aux entreprises en portefeuille d'organiser un séminaire de réflexion stratégique. A cette fin, les résultats de l'évaluation sont mis en perspective avec la manière dont l'entreprise approche la mise en œuvre du traité et la réalité des systèmes de formation et d'information prévalant à l'interne. Sur la base des forces et des faiblesses identifiées, des options, tant de politique interne que de stratégie, peuvent être développées.

Examen des études de cas présentées à l'UNGC

Chaque entreprise développe des produits, des services ou des pratiques qui répondent directement aux enjeux de société mis en lumière par l'UNGC: droits de l'homme, droit du travail, environnement, lutte anti-corruption. Bien sou-

vent, prises par la marche de leurs affaires, les entreprises ne savent pas assez capitaliser sur ces innovations, tant au niveau de leur stratégie commerciale que de leur formation interne. Dans une perspective de création de valeur – aussi bien économique que sociale –, la fondation aide les entreprises à puiser dans cette masse d'expérience et de connaissance parfois insoupçonnées afin d'en valoriser les enseignements et les modèles à suivre.

Facilitation de dialogues et d'initiatives «multistakeholder»

Le contexte dans lequel les entreprises opèrent s'est considérablement complexifié du fait de l'accélération de la mondialisation et de la multiplication des défis sociaux et environnementaux qui lui sont liés. Gérer ses risques opérationnels et identifier de nouvelles opportunités d'affaires exige désormais une meilleure compréhension des points de vue parfois conflictuels des différentes parties prenantes au sein de l'entreprise – clients fournisseurs, société civile, environnement tant légal que naturel, etc. –, ainsi qu'une capacité à inventer de nouvelles formes de coopération et de partenariat avec le secteur public et la société civile. La fondation aide les entreprises à répondre de manière constructive à ces nouveaux défis, en cherchant à tirer le maximum de leur savoir-faire industriel.